



**Réunion du Comité consultatif sur les communications (CCC)  
Mercredi 4 septembre 2019 | de 17 h 30 à 19 h 30  
Bureau national de l'ACEP, 100, rue Queen, 4<sup>e</sup> étage, Ottawa**

**Compte rendu**

**Présences** : G. Gosselin, N. Giannakoulis (téléconférence), A. Picotte, E. Hailu, G. Tolusso, M. Mohammed, S. Rehman, S. Rahman, J. Lafontaine et G. Kopytko

**Personnel de l'ACEP** : K. Thériault (directrice des communications), S. Ndayishimiye (spécialiste des communications) et P. O'Reilly (coordonnateur de projet de communications)

**Absences** : S. Gan, J. Baker-Mutch, N. Bois, L. Patrick, J. Burns, J. Lafontaine, A. Keisman, J. Gupta et K. Ahn

**1. Ouverture et ordre du jour**

La séance est ouverte à 17 h 45. Résolution concernant l'adoption de l'ordre du jour : il est proposé par G. Gosselin et appuyé par G. Kopytko d'adopter l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité par voie de vote à mains levées.

**2. Approbation du compte rendu de la réunion du CCC du 17 juillet**

Les membres passent en revue le compte rendu. S. Gan, qui n'est pas en mesure d'assister à la réunion, a envoyé un courriel à l'équipe des communications au sujet des déclarations qu'elle a faites pendant la réunion du 17 juillet. Elle précise ses déclarations; le compte rendu de la réunion du 17 juillet sera donc révisé pour tenir compte des changements.

Résolution concernant l'approbation du compte rendu : il est proposé par A. Picotte et appuyé par G. Gosselin d'approuver le compte rendu. Le compte rendu est accepté à l'unanimité par voie de vote à mains levées.

### **3. Examen et approbation : Mandat du comité**

En ce qui concerne le quorum de 50 %, les membres conviennent qu'aucun quorum n'est requis. En outre, les membres croient que les règles de gouvernance doivent être précisées, voire supprimées, pour favoriser le libre échange d'idées car le comité est de nature consultative.

S. Rehman indique que le comité a besoin d'un président pour diriger les discussions. La directrice des communications de l'ACEP demandera des éclaircissements au président et au directeur des politiques.

Par voie de courriel, S. Gan a indiqué ce qui suit : [traduction] « *nous pourrions envisager de préciser davantage les objectifs du sous-comité. La raison est la suivante : étant donné que le sous-comité vient tout juste d'être relancé, il est particulièrement important de pouvoir documenter et évaluer ses activités dans le cadre du prochain cycle. [ . . ] Il est donc important que les objectifs soient bien précisés. Il devrait également être clair que les indicateurs concernent le "succès" (c.-à-d. que nous voulons savoir ce que représente l'atteinte des objectifs) ».*

Le mandat nécessitera d'autres révisions.

### **4. Séance de remue-méninges créative : Nouveau site Web**

La séance de remue-méninges porte sur le nouveau centre de ressources pour les membres de l'ACEP (site Web) et sur la maquette fonctionnelle relative à celui-ci, c'est-à-dire une maquette de l'architecture visuelle du site. Les membres sont divisés en deux équipes et se voient remettre un modèle de maquette fonctionnelle vierge et un document comportant une banque de termes représentant des icônes Web, des onglets de menus et d'autres caractéristiques importantes de la page d'accueil du site Web. On demande aux membres d'afficher des mots clés dans les zones principales du modèle de maquette; par la suite, on établira une comparaison avec le modèle de l'équipe des communications.

L'exercice vise à donner un aperçu de la manière dont les membres envisagent la structure du nouveau site Web et de la manière dont sa conception répondra aux besoins de ces derniers:

- Est-ce dans le bon ordre?
- Les mots clés offrent-ils une description exacte des icônes ou des zones principales du site Web?
- L'information est-elle organisée logiquement?

Les membres du comité examinent les deux modèles et discutent des résultats de l'exercice. Voici une compilation de leurs conclusions et de leurs impressions au sujet de la manière dont le nouveau site Web de l'ACEP devrait être conçu :

- Les membres trouvent que l'exercice était intuitif et que leur structure de modèle ressemble à la version de l'équipe des communications, notamment les quatre liens vers les conventions collectives dans la page d'accueil.
- Concept de communauté; le site Web devrait autonomiser les membres.
- Désirs et besoins communs.
- Les membres affirment que le site Web devrait être structuré de manière à refléter l'Association et ses membres. Le site Web doit être conçu pour promouvoir la proposition de valeur de l'ACEP et défendre les intérêts des membres.
- Le site Web doit promouvoir les services et donner le ton pour mobiliser les membres.
- Mettre l'accent sur le processus relatif aux droits et sur la gestion et la résolution informelles des conflits.
- Raccourcis pour trouver des représentants syndicaux.
- Relations de travail; inclure la terminologie des employés.
- Page relative au leadership.
- Nouvelles dynamiques/site Web non statique.

## **5. Divers**

Mesures de succès : le comité discute des critères qui détermineraient les mesures de succès. Étant donné que le CCC est un organe consultatif, le succès ne peut être validé qu'en fonction de la présence des membres et de leur contribution pertinente aux initiatives de communication de l'ACEP.

## **6. Prochaine réunion**

Un sondage Doodle comportant des dates proposées pour la prochaine réunion sera envoyé aux membres du CCC. La prochaine réunion aura probablement lieu en octobre.

## **7. Levée de la séance**

La séance est levée à 19 h 40.